

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ed. Carme, 26 novembre 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ed. Carme, 26 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (335r, 336r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ed. Carme, 26 novembre 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (12)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46058>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Carme, Ed.](#)

Lieu de destination 42, rue des Treuils, Bordeaux (Gironde)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin fait suite à la lettre de Carme du 18 novembre 1872. Il lui annonce qu'une convention est possible entre eux pour le placement des produits de la manufacture Godin-Lemaire. Il précise qu'il accorde aux représentants 3 % sur la vente des produits jusqu'à 500 F et 1 % sur le surplus, et qu'il leur demande de participer à hauteur de 10 % aux pertes subies sur les mauvaises affaires qu'ils ont engagées. Godin demande à Carme de lui communiquer la liste des villes qu'il envisage de parcourir.

Notes La lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne | 28, rue des Réservoirs ».

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nervilles 26 9^h 7^h

Monsieur Larmes,

Par suite de votre lettre du
19 9^h, je crois qu'il est possible
que l'entente s'établisse entre
nous, pour le placement de
mes produits dans votre contrée.

Je donne des instructions à
l'usine pour rassembler les
documents nécessaires pour
arrêter définitivement nos
conditions.

Néanmoins je puis vous dire
de maintenant que j'ai accordé
jusqu'à ce jour à mes représen-
tants sur place 3% sur les
commissions par une pièce
jusqu'à 500 francs, et 1%
sur le rest. lorsque les commis-

siens dépassent cette somme.
 Ils sont du creux de 10 %
 sur les mauvaises affaires
 résultant des commissions
 prises par eux.

Je serais désireux d'avoir
 l'état des villes que vous croyez
 pouvoir faire dans ces
 conditions.

Meilleures agrées, Monsieur
 mes civilités.

Eugène

Député de l'Aisne
 24 rue des réservoirs